



NOTRE PROJET ÉDUCATIF 2023-2028 École Arc-en-Ciel St-Odilon



TABLE DES MATIÈRES

1. But et définition du projet éducatif.....	1
2. Encadrements légaux.....	1
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	3
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	3
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)	3
6. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	Erreur ! Signet non défini.
7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite.....	6

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services.

ENCADREMENTS LÉGAUX

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées ;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) 3 ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3) ;
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de service scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

GROUPES AYANT COLLABORE À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

La rédaction du projet éducatif de l'école Arc-en-Ciel de St-Odilon s'est faite avec la collaboration de différents groupes : tous les enseignants, le personnel de l'école et les membres du conseil d'établissement. Un comité de concertation composé d'enseignants, d'un conseiller pédagogique et de la direction a élaboré la majorité du projet éducatif en fonction des informations recueillies lors des rencontres du conseil d'établissement, des assemblées des enseignants et des discussions avec les différents membres du personnel. Les membres du conseil d'établissement et du personnel ont été mis au courant tout au long du processus et ont pu demander des explications et des ajustements.

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Pour l'élaboration du projet éducatif, des consultations ont été menées auprès :

- Des enseignants, lors des assemblées des enseignants ;
- Du personnel de l'école via des questionnaires, réflexions et discussions ;
- Des parents via le conseil d'établissement ;
- De tous les membres du conseil d'établissement via une présentation/consultation continue lors des rencontres.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT (ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE)

L'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon accueille 98 élèves en 2023-2024 du préscolaire et primaire en plus d'un groupe de préscolaire Passe-Partout de 13 enfants. L'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon offre aussi un service de garde vivant. La prévision de la clientèle pour les prochaines années est :

2024-2025 :	102 élèves
2025-2026 :	98 élèves
2026-2027 :	96 élèves

Étant donné la faible clientèle de l'école, nous avons plusieurs groupes multi âge. Le personnel de l'école est très stable, mais nous devons vivre avec de la précarité dans la classe de 6^e année en référence à notre programme d'anglais plus (540 minutes d'anglais à tous les cycles au lieu de 162 minutes) qui crée une tâche partielle dans cette classe. La grande majorité de nos élèves utilisent le français comme langue maternelle. Cependant, depuis 2 ans, nous voyons quelques familles de nouveaux arrivants s'établir dans la municipalité. Un service de francisation a vu le jour en 2021-22 pour soutenir ces élèves. Saint-Odilon de Cranbourne vit une légère décroissance au niveau de la clientèle de nos élèves. L'Évaluation des indices de défavorisation indique un indice de milieu socio-économique (IMSE) de 1 et un seuil de faible revenu (SFR) de 4. L'indice IMSE est en amélioration dans les dernières années. L'indice SFR, pour sa part, nous indique que les familles sont capables de subvenir aux besoins des enfants. Les familles sont majoritairement nucléaires, c'est-à-dire que les deux parents et les enfants vivent sous le même toit.

Au niveau des infrastructures, l'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon possède un gymnase, un local d'art, un local anglais-musique, un local pour le groupe de Passe-Partout, un local pour le service de garde, une cafétéria, une bibliothèque et un laboratoire informatique. La municipalité de Saint-Odilon bénéficie d'un stade avec une glace, de terrains de soccer, d'un terrain de baseball, de terrains de volley-ball, des jeux d'eau pour l'été en périphérie de l'école. Ces équipements sont à la disposition de l'école pour ses activités ou ses cours d'éducation physique. La municipalité s'est aussi dotée d'une bibliothèque municipale qui permet aux enfants qui ne sont pas à l'école d'avoir accès aux livres et à la littérature. Plusieurs services sont offerts par les organismes externes (CISSS, CJE, CLD, CRDP, etc.), mais ceux-ci n'ont pas pignon sur rue à Saint-Odilon.

En classe, les élèves peuvent bénéficier d'ordinateurs de type *Chromebook*, d'IPAD ainsi que plusieurs équipements numériques permettant l'apprentissage de la programmation. Toutes nos classes sont munies d'un tableau numérique fonctionnel ainsi que le service de garde. Les élèves ont aussi accès à une grande diversité d'objets de manipulation dans les classes et à du matériel pédagogique (académique et ludique) qui permettent de rendre concrets les apprentissages à faire.

Le personnel de l'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon a un souci d'harmonisation de ses pratiques pédagogiques; des rencontres se vivent dans l'école dans ce but. En harmonisant les pratiques, nous croyons pouvoir aider, en particulier, les élèves en difficulté. Le personnel porte aussi une attention particulière à l'évaluation continue des progrès des élèves et à sa formation continue dans le but de répondre le mieux possible aux besoins des élèves d'aujourd'hui. L'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon compte, en 2023-2024, 21 élèves avec un plan d'intervention. Plusieurs mesures sont mises en place dans le but d'aider et de soutenir les élèves en difficulté (planification adaptée, mesures d'appui, groupes de besoins, tutorat, etc.). La présence des parents est très importante à l'école. En général, nous avons des parents impliqués dans la réussite de leurs enfants et dans la collaboration aux différentes activités de l'école. On remarque cependant, un suivi plus difficile pour certaines familles dont l'enfant a des besoins particuliers. Cette particularité demeure un enjeu pour notre milieu car nous croyons fermement en la collaboration famille-école. Malgré la collaboration et la cohésion des enseignants, nous avons plusieurs élèves avec des problématiques de langage qui sont suivis par des spécialistes. Cela semble particulier au milieu. La génétique pourrait être un facteur d'influence à cette réalité.

Notre clientèle est en changement depuis quelques années au niveau de l'attitude et de la discipline. Nous notons une problématique au niveau de l'engagement des élèves face à leurs apprentissages. L'effort semble devenir difficile pour certains enfants qui voudraient obtenir ce qu'ils désirent immédiatement.

Voici un portrait du taux de réussite aux examens du Ministère pour la 2^e année du 3^e cycle du primaire

Taux de réussite de l'ensemble des élèves au bilan de fin d'année 2013

	Français	Mathématiques	Anglais
École	100%	100%	95%
CSSBE	98,51%	94,16%	97.16%



Le personnel, les parents et les membres du conseil d'établissement prennent à cœur d'offrir, à tous les élèves, un milieu de vie dynamique favorisant la réussite scolaire, en plus d'y offrir une gamme d'activités divertissantes et variées.

Nous continuons de croire que l'implication des parents est essentielle dans la réussite scolaire des enfants et c'est pourquoi il est important de travailler sur la collaboration entre tous les intervenants incluant les parents.

COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Par son projet éducatif, l'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon assure une cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSSBE en ciblant des orientations en lien avec celles du PEVR, soit la réussite personnelle, sociale et scolaire.

Enjeu #1

Nous désirons augmenter la collaboration entre la famille et l'école afin de créer ce lien précieux entre les parents, l'enfant et les intervenants de l'école. Pour ce faire, l'équipe-école désire porter des actions communes afin de valoriser l'école et de venir en aide aux parents dans l'accompagnement de leurs enfants.

Enjeu #2

Nous avons choisi de prioriser une orientation en lien avec le milieu de vie stimulant, car nous sommes conscients que l'environnement influence le bien-être et la réussite des élèves du primaire. Nous croyons que l'on doit continuer à améliorer notre offre d'activités pour répondre aux besoins variables de notre clientèle. Notre cible est définie par classe et répartie sur l'ensemble de l'année dans le but de

s'assurer que tous les élèves, peu importe leur âge, puissent bénéficier d'activités culturelles, scientifiques, numériques, entrepreneuriales et de développement personnel tout au long de leur passage à l'école Arc-en-Ciel.

Enjeu #3

Notre indicateur pour la maîtrise de la langue est adapté à la situation de notre école. La faible clientèle de notre école fait en sorte que chaque résultat a un impact très important sur l'atteinte des cibles. Donc, un élève qui a une problématique lors de l'évaluation ministérielle affecte grandement notre taux de réussite. Nous avons choisi d'utiliser une cible plus large, soit la moyenne générale, pour diminuer l'effet ponctuel sur notre taux de réussite d'une cohorte à l'autre.

La collaboration, l'engagement et le respect dans l'école permettront à tous de se développer au niveau personnel, social et scolaire. Par le fait même, nous croyons que l'environnement de l'école Arc-en-Ciel permettra le développement des compétences nécessaires à la réussite de tous.

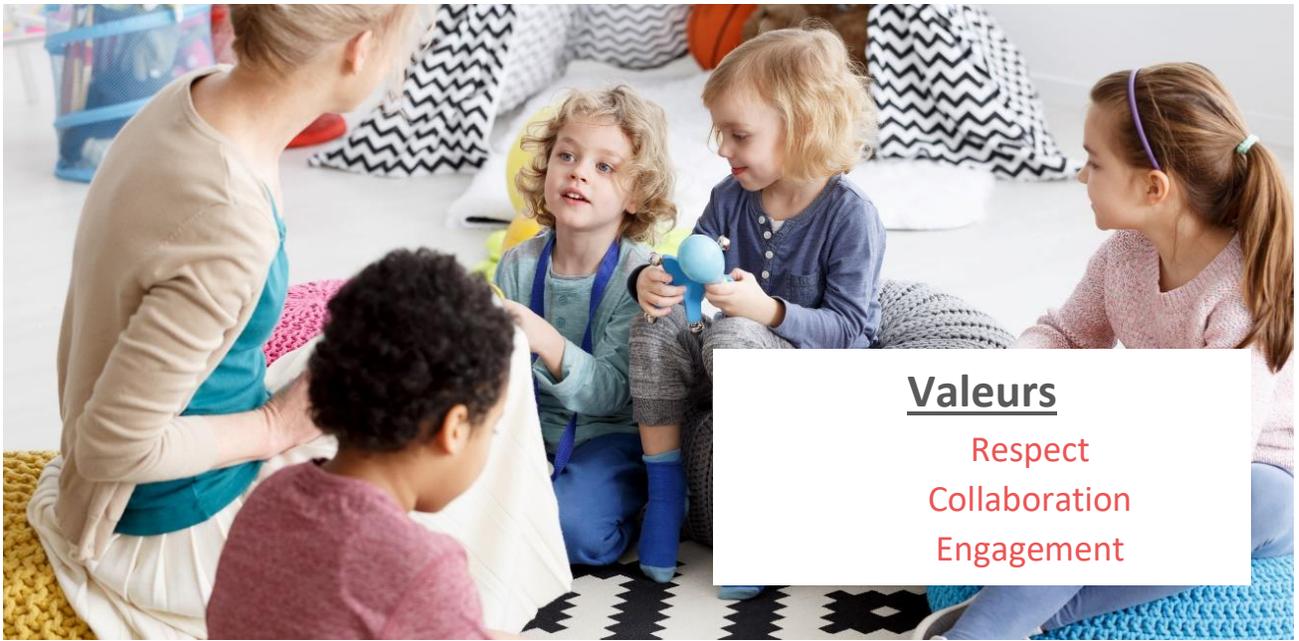
Le personnel, les parents et les membres du conseil d'établissement croient que les objectifs de notre projet éducatif permettront la réussite des élèves dans un climat de bienveillance tout en permettant aux élèves de développer leur goût d'apprendre et d'établir des relations saines et harmonieuses.

Mission :

Assurer un milieu de vie sécuritaire, stimulant et encadrant pour permettre à chaque personne de développer son plein potentiel dans des conditions optimales.

Vision :

Permettre à chaque personne de connaître ses forces et d'en être fier, d'être outillé afin de relever ses défis, de réussir et de s'épanouir.



Valeurs

Respect
Collaboration
Engagement

GABARIT POUR LE TABLEAU DE VOTRE PLAN D'ACTION

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF						Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)	
Orientation #1	Assurer et soutenir le développement des compétences personnelles et professionnelles nécessaires aux défis actuels et futurs.					Orientation ou objectif	Réussite personnelle
Objectif	D'ici 2028, développer des pratiques de collaboration avec les familles.	Indicateur(s) Observations des enseignants sur les comportements d'accompagnement de leur enfant vers la réussite.	Valeur de départ 80% de présence aux rencontres de parents de septembre	Année de référence 2023	Cible 2028 Amélioration des résultats d'observations	Indicateurs et cibles	2028 Assurer et soutenir le développement des compétences aux défis actuels et futurs.

ACTIONS 2023-2024

Identification des actions	Groupe d'élèves visés	Responsable	Déploiement de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée surveiller	⬆ En contrôle	⚠ À surveiller
Communiquer les bons coups des élèves à risque à tous les mois aux parents.	Élèves à risque	Titulaire de classe	Année scolaire	1xmois	École	N/A	N/A	N/A	Retour sur le sujet en assemblée générale			
Inviter les parents lors des événements rassembleurs (Ex :jeux de société en lien avec les fonctions exécutives) pour les parents, les élèves et les membres du personnel.	Tous les élèves	Tout le personnel	Année scolaire	Au moins deux fois	École	Service de garde, membres du personnel	Au besoin	Budget pour vivre les activités, service de garde à prévoir	Retour en assemblée générale et au conseil d'établissement			
Diversifier et simplifier nos moyens de communication afin de rejoindre nos parents (ex: capsule vidéo)	Tous les élèves	Enseignants et direction	Année scolaire	Stratégiquement, lorsqu'on veut que les parents soient impliqués.	École ou en ligne	Élèves, enseignants, direction, membre du personnel	Technologie	N/A	Participation et implication des parents			

Sondage aux parents pour mieux cerner les besoins et les enjeux.	Tous les élèves	Direction	Début d'année scolaire et fin d'année	2 fois par année	En ligne ou papier	Direction	Au besoin	N/A	Résultats du sondage			
--	-----------------	-----------	---------------------------------------	------------------	--------------------	-----------	-----------	-----	----------------------	--	--	--

Objectif	D'ici 2028, développer des pratiques de collaboration avec l'équipe-école.	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028	Indicateurs et cibles 2023 Assurer et soutenir le développement des compétences aux défis actuels et futurs.
		Nombre de rencontre collaborative	Aucune	2022-2023	3 rencontres par année	

ACTIONS 2023-2024

Identification des actions	Groupe d'élèves visés	Responsable	Déploiement de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée	⬆ En contrôle	⚠ À surveiller
Dégager du temps de collaboration pour harmoniser nos pratiques. (ex : assemblée générale, fonctions exécutives)	Tous les élèves	Titulaire et direction	Tout au long de l'année	En assemblée générale et minimum 2 rencontres collaboratives par enseignant	École	Suppléance	Au besoin	Libérations	Harmonisation des pratiques			
S'initier aux fonctions exécutives.	Tous les élèves	Direction	Année scolaire	1 journée de formation	École	Remplacement à prévoir au SDG	Préparation du matériel de formation	Cout de la formation	Retour en assemblée générale			

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Orientation #2	Créer un environnement novateur et inspirant dans lequel chacun a sa place et s'épanouit.					Orientation ou objectif	Réussite personnelle
Objectif	D'ici 2028, mettre en place un milieu de vie diversifié où les élèves ont le goût d'apprendre et de s'épanouir.	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028	Indicateurs et cibles 2028 Assurer et soutenir le développement des compétences aux défis actuels et futurs.	
		Diversité des activités éducatives	Bilan des activités 2022-2023	2023	Planification d'activités éducatives diversifiées et concertées		

ACTIONS 2023-2024

Identification des actions	Groupe d'élèves visés	Responsable	Déploiement de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée	⬆ En contrôle	⚠ À surveiller

Créer des activités diversifiées à l'école. (ex : gouvernement scolaire, créer des liens, activité de la rentrée, robotique, vie à l'école, sports, culture, jeux de société)	Tous les élèves	Enseignants et la direction	Année scolaire	Au courant de l'année	À l'école et à l'extérieur	Libérations	Au besoin	Coût de sortie, autobus, libérations	Bilan des activités et retour			
Valoriser le parcours scolaire de personnalités locales afin de développer la motivation de l'enfant.	Tous les élèves	Enseignants et direction	Année scolaire	1 fois par année	À l'école	La personnalité sélectionnée	Au besoin	Coût de l'invité	Discussion avec les élèves			
Mise en place de Moozom	Tous les élèves	Enseignants et direction	Année scolaire	1 thème par mois	À l'école	N/A	Accès à l'application	Coût de l'abonnement	Discussion avec les élèves et retour en assemblée générale			
Diversifier nos pratiques d'enseignement (jeux, ateliers, innovations) avec les fonctions exécutives.	Tous les élèves	Enseignants	Année scolaire	AU courant de l'année	École ou en ligne	Libérations, aide en classe par des TES	Au besoin	Achat de matériel, au besoin	Retour en assemblée générale			

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF						Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)	
Orientation #3	Soutenir le progrès scolaire de nos élèves.					Orientation ou objectif	Réussite personnelle
Objectif	D'ici 2028, accroître les compétences en lecture de nos élèves.	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028	Indicateurs et cibles	2028 Assurer et soutenir le développement des compétences aux défis actuels et futurs.
		Moyenne générale de tous élèves dans la compétence lecture en français		Juin 2023	+2%		

ACTIONS 2023-2024

Identification des actions	Groupe d'élèves visés	Responsable	Déploiement de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée surveiller	⬆ En contrôle	⚠ À surveiller
Travailler l'harmonisation et mettre en pratique des stratégies de lecture.	Tous les élèves	Titulaires, orthopédagogue, direction	Année scolaire (rencontre collective)	Début d'année scolaire et suivi en cours d'année	École	Orthopédagogue-ADEC	Matériel déposé dans TEAMS	N/A	Discussion et suivi en assemblée générale			
Dégager du temps de concertation aux enseignants afin de venir en aide aux élèves dans le but d'accroître la compétence en lecture.	Élèves à risque 60-70%	Enseignants, orthopédagogue, éducateurs spécialisés. (Direction et services complémentaires au besoin)	30 minutes	1 fois par 2 cycles	École	TES (rôle)	Suivi des progrès des élèves et organisation du matériel	Remplacement occasionnel	Retour sur le fonctionnement en assemblée générale			
Mise en place de la semaine de lecture	Tous les élèves	Enseignants	1 semaine	1 fois dans l'année	École	Visite d'un auteur	Planification du matériel	Coût de la visite, budget bibliothèque	Retour en classe avec les élèves			

